

MARTINIQUE

Axe 1 : Soins / La prise en charge / Les services supports qui favorisent les bonnes pratiques de prise en charge

# L'entretien prénatal précoce : Module 2.

## Accompagner les femmes / couples en situation complexe

### Contexte

---

L'entretien prénatal précoce (EPP), créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1 000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du « parcours des 1000 premiers jours », dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé. Le déploiement de l'EPP : un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'en accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs parents concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages femmes doivent être en mesure à la fois : • D'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP le plus précocement possible au cours de la grossesse • De réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant et permettre la mise en œuvre d'un travail en réseau autour des différents professionnels exerçant dans le cadre de la périnatalité

### Objectifs

---

- Perfectionner sa capacité de travail en réseau dans le cadre du parcours périnatalité
- Analyser sa pratique professionnelle de l'Entretien Prénatal Précoce à travers l'étude de situations complexes et des difficultés rencontrées
- Déterminer avec la femme/ le couple les ressources à mobiliser et les modalités d'accompagnement dans le cadre d'une alliance thérapeutique
- Activer les ressources et collaborer avec les acteurs du territoire en fonction des vulnérabilités détectées (somatique, psychologique et sociale)
- Identifier les modalités communes de suivi/ transmission/ coordination de parcours des femmes (en fonction de son territoire)

### Renseignements complémentaires

---

**Durée :** 2 jours

**Public**  
**Sages femmes - Médecins**

**Exercice**  
**2024**

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYvzjR000EhXtQqDfOZu>

**Nature**  
**AFN**

**Organisé par**  
**Formavenir Performances**